

Remise en culture des terres en friche : éviter l'impasse technique et accéder au foncier.

Objectifs

Choisir une solution adaptée pour l'accès et la remise en culture d'un terrain en friche.

Pré-requis

Aucun.

Contenu

Fonctionnement écologique des zones en friche,

Méthode de diagnostic du sol par les plantes.

Reconnaissance floristique et étude de micro-profil de sol

Mise en pratique sur 1 à 2 zones de friche, avec élaboration d'un plan de remise en culture.

Prestation et coûts de défrichage et de remise en culture,

Subventions et financement pour le défrichage

Négocier avec un propriétaire pour accéder au foncier,

Procédure des terres incultes : législation, exemples et spécificités départementales.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Non adhérent 350€

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en

démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

Plus de renseignements

Lost Allison

contact@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Dates, lieux et intervenants

06 mars 2016 Baux de provence
09:00 - 17:00 (7hrs) 13

13 mars 2018 Baux de provence
09:00 - 17:00 (7hrs)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON